



Comité Technique Local Val d'Oise du 13 février 2015

Compte-rendu des représentants CGT

Répartition des sièges du CTL depuis les élections du 4 décembre 2014 : CGT 2 sièges, Solidaires 4 sièges, FO 3 sièges, CFDT 1.

1. CREATION D'UNE CELLULE AVISIR COMMUNE AUX SIE DE GARGES

Cette cellule est créée à effectif constant et à charge de travail constante. Ce n'est qu'une redistribution du travail et des agents qui ne résoudra pas le problème de sous-effectif.

11. Existe-t-il une spécificité sur le SIE de Garges Est ?

Le nombre de postes sur le SIE de Garges Est est de 18 (implantés au TAGERFIP : le tableau des emplois). Le déficit d'agents n'est pas nouveau et s'élève aux 2/3 du service (-12 agents sur 18 au 1^{er} mars 2015 !)

Le sentiment répandu est celui du pourrissement de la situation sur Garges Est : au fil des années, les effectifs ont baissé, jusqu'au niveau critique d'aujourd'hui. Les conditions de travail s'en sont évidemment ressenties et les anciens agents ont quitté le service sans être remplacés par des nouveaux.

Pourquoi ?

Pour la CGT, la situation ne serait pas celle d'aujourd'hui si la DGFIP avait recruté à hauteur des besoins.

Il y a aussi la spécificité du portefeuille du SIE Garges Est : il comporte l'aéroport de Roissy, ce qui génère un travail lourd de mise à jour des locaux professionnels. Malheureusement, cette technicité s'est perdue au fil des ans de part la fonte des effectifs, conséquence de la politique de la direction.

12. Moyens en personnels

Les moyens en personnels de la cellule AVISIR commune aux SIE de Garges, comprend un A (prélevé sur Garges Centre) et 3 C (prélevés sur chacun des 3 SIE). Elle sera encadrée par un A+ (celui du SIE de Garges Ouest).

La direction nous a affirmé qu'elle allait affecter des agents de renfort : entre 4 et 7 agents EDR chaque mois sur le SIE Garges Est.

13. La cellule AVISIR commune de Garges est-elle une structure pérenne ?

Selon le DDFIP du Val d'Oise, ce service n'est pas à proprement parler une création de structure. En effet, ce service n'existera pas dans le tableau des emplois (TAGERFIP) et les agents qui y travailleront dépendront toujours de leur chef de SIE d'origine (par exemple pour la validation de leurs congés sur Agora, même si leurs congés seront gérés par le A de la cellule AVISIR).

Cette cellule, selon le directeur, n'est pas prévue pour être pérenne, car elle a vocation à anticiper les problèmes d'effectifs du SIE de Garges Est, qui vont devenir encore pire à compter du 1^{er} mars 2015. Le directeur espère que cette période de difficultés s'arrêtera au 1^{er} septembre 2015 grâce à l'arrivée éventuelle de nouveaux agents au mouvement du 1^{er} septembre.

Sans rire ! Pour la CGT, le directeur veut nous bercer de douces illusions, après avoir décidé d'appliquer les 26 nouvelles suppressions d'emplois prévues par la DGFIP dans le Val d'Oise au 1^{er} septembre 2015 !

14. Qu'est-ce que ça cache ?

Comme par hasard, la création d'une cellule AVISIR à Garges, présentée comme non pérenne dans le temps, arrive à point nommé quelques mois après la RTA (Réunion Technique d'Approfondissement de la DG) du 2 octobre 2014 sur les SIE. La DG parle d'organiser les SIE selon 3 modes : intégrés, déconcentrés multi ou mono SIE, de créer des services transverses, pour les AVISIR, par exemple...

Le DDFIP du Val d'Oise a d'ailleurs reconnu qu'à terme, il est question de fusionner les SIE de Garges !

15. Combien d'AVISIR ?

Le travail de la cellule AVISIR consiste à traiter l'AVISIR lui-même et à créer le local professionnel de l'entreprise. La cellule sera habilitée à naviguer sur la nouvelle fonctionnalité de Gespro permettant de travailler sur les 3 SIE de Garges.

Le stock d'AVISIR est le suivant (chiffres communiqués par la direction) : SIE Garges Est 49 (dont 32 inférieur à 1 mois), SIE Garges Ouest 155, SIE Garges Centre 235, ce qui totalise 439 AVISIR en attente au 31 janvier 2015.

Le flux d'AVISIR est le suivant (chiffres communiqués par la direction) : 693 AVISIR nouveaux arrivent chaque mois en moyenne pour les 3 SIE de Garges.

La direction a fait le calcul suivant : un agent pourrait saisir 15 AVISIR par jour (20 jours par mois). Dans un mois travaillé, le total des AVISIR traités par la cellule serait donc de 900 (15 AVISIR x 20 jours travaillés x 3 agents).

2. FERMETURE AU PUBLIC UNE DEMI JOURNEE SUPPLEMENTAIRE

21. Le choix du Roi :

Que de suspens autour de la demi-journée de fermeture supplémentaire au public !

Mardi matin ? Mardi après-midi ? Jeudi matin ? Jeudi après-midi ? Etc ? Et ben non, pas d'autres choix a décidé le Directeur. D'après lui, c'est le mardi et le jeudi qu'il y a le plus de collègues présents ; ce serait donc à ce moment que la mesure serait la plus efficace. Finalement le directeur décide à notre place en nous laissant croire qu'il nous a demandé notre avis.

22. Du monde pour recevoir du monde :

La direction l'a admis, nous ne sommes plus en mesure d'assurer l'accueil comme il y a quelques années. La belle vitrine de l'accueil de la DGFIP part en mille morceaux à force de casse des effectifs. Les usagers viennent de plus en plus nombreux, acculés par des soucis fiscaux, financiers et sociaux. Devant ce nombre accru, nous ne pouvons faire face, faute de personnels. Il faut faire quelque chose, c'est une question de survie pour les collègues chargés de l'accueil ! Malheureusement cette fermeture des mercredi et jeudi après-midi ne résout en rien leur mal-être au travail des autres jours ! Ce n'est qu'un soin palliatif, rien d'autre. Ce sont des effectifs que nous voulons, rien d'autre ! Nous avons des plaisirs simples : nous voulons exercer notre métier dans de bonnes conditions. Parce que finalement nous avons encore le goût du service public même si la DG s'emploie à nous en écœurer.

23. Bob l'éponge... c'est pas nous !

Nous avons alerté la direction sur les problèmes que rencontrent les collègues de l'accueil. L'afflux du public est tel depuis quelque temps que les horaires de fermeture ne sont que très rarement respectés ainsi que les temps de pauses, y compris méridienne, et ce malgré les fermetures

anticipées (11h30 le matin ou 15h30 l'après-midi). De plus, le public reçu est très demandeur, étant souvent dans une situation économique et sociale désastreuse, ce qui entraîne une grande tension pour les collègues. On sert d'éponge pour la détresse ou l'agressivité !

Sens du vote :

La CGT Finances Publique Val d'Oise s'est abstenue et les autres syndicats ont refusé de prendre part au vote. Pour nous, hors de question, en effet, de dire « oui » à un recul du service public, surtout que c'est la politique de la DGFIP qui a provoqué cette situation dans les accueils. Mais pas question non plus de dire « oui » à une mesure qui soulagera quelque peu des collègues.

La deuxième demi-journée de fermeture hebdomadaire au public sera donc mise en œuvre dans le Val d'Oise par la DDFIP et la DGFIP sans le consentement des organisations syndicales départementales. C'est un nouveau désaveu pour le directeur.

3. QUESTIONS DIVERSES

Flash info :

252ème jour sans remboursement pour les collègues de Sarcelles dont le véhicule a été vandalisé sur le lieu de travail. Que fait la direction ? Elle relance le propriétaire du parking... Mais pendant ce temps-là les collègues attendent.